

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS DU JEUDI 19 JUIN 2025 A CALUIRE ET CUIRE

*(Sous réserve d'approbation par l'AG d'hiver 2025)*

Le Président Arsène MEYER souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et ouvre l'Assemblée Générale en remerciant :

- La municipalité de CALUIRE ET CUIRE, son Maire Monsieur Philippe COCHET, qui passera plus tard dans la soirée, et son Adjoint aux Sports Monsieur Damien COUTURIER pour le prêt de cette magnifique salle
- Le Club du SPORTING CLUB CALUIRE, son Président Frédéric BARTOLL, et toute leur équipe de bénévoles pour la préparation de cette AG

Il salue :

- Les élus présents
- La Ligue Auvergne Rhône Alpes représentée par Denis ALLARD, Dominique DRESCOT, Christelle RACLET et Hubert GROUILLER, le Président Pascal PARENT étant excusé
- Les Présidents ou Représentants de nos quatre Amicales (Honoraires, Arbitres, Educateurs et Présidents des Clubs)
- François TIXIER, représentant du Progrès
- Les partenaires et mécènes du District, plus de 80 maintenant. Je ne pourrais tous les citer mais je vais citer les plus généreux, le Crédit Agricole, 6<sup>ème</sup> Sens, Radio Scoop et Ideal Pneu. Et bien sûr un petit mot pour Ekinsport, notre équipementier, représenté par Franck CAMANDONA
- Les membres élus du Comité Directeur, fort nombreux aujourd'hui
- Les salariés du District qui aident matériellement et humainement à l'organisation de cette AG, ça n'est jamais un exercice très simple. C'est un travail en amont pour arriver à ce que tout soit le plus parfait le jour J.
- Les membres honoraires du District
- Mesdames et Messieurs les Présidents, Dirigeants et représentants de Club

Avant de passer la parole au Président du Club, le Président Arsène MEYER souhaite avoir une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés ou tous ceux qui luttent contre une maladie en observant une minute de silence et de recueillement.

## **Monsieur Frédéric BARTOLL, Président de OLYMPIQUE LYON SUD**

« Bonsoir à tous,

M. l'adjoint aux sports de la Ville de Caluire, M. le Président du District de Lyon et du Rhône, Mmes et Mrs les membres du District, Mmes et Mrs les Présidents et responsables des Clubs : Bienvenue à la salle des fêtes de Caluire pour cette Assemblée Générale que le District nous a demandé d'organiser. Merci à vous M. le Président MEYER pour votre confiance.

Le Caluire Sporting Club est né en 1993 de la fusion du Sporting Club de Saint-Clair et du FC Montessuy. Cela fait 112 ans que l'on joue officiellement à Caluire. Nous jouons sur les 2 terrains synthétiques du complexe sportif de la terre des Lièvres à Caluire. Ce sont 2 terrains qui ont été refaits en juin 2021 et mis à disposition par notre mairie que je tiens à remercier pour le soutien et la confiance qu'elle nous

apporte.

Le club se compose de 528 licenciés dont 57 éducateurs et dirigeants, et 8 arbitres. 24 équipes U7 à séniors jouent chaque week-end au niveau départemental ainsi que 2 équipes Loisirs. Le club est structuré autour d'un bureau de 4 personnes, 14 membres du Comité Directeur et de plusieurs commissions pilotées chacune par un responsable. Le club dispose cette saison de 4 salariés qui sont des étudiants en contrat d'apprentissage et 3 volontaires service civique.

Nous avons vécu une saison compliquée sur le football à 11 mais nous sommes déjà au travail et tournés vers de nouveaux objectifs. L'organigramme sportif est calé depuis mi-mai et nous travaillons déjà pour réussir la saison prochaine.

Au niveau du foot réduit, nous nous satisfaisons d'une bonne école de football avec 250 enfants U7 à U13. Chaque début de saison ce sont une cinquantaine d'enfants qui sont hélas refusés. Le club a obtenu le label école de football en fin de saison dernière et il s'agit-là d'une belle récompense pour le club, ses éducateurs et ses membres qui prouvent par-là le sérieux et la volonté du club de bien former ses jeunes. A terme, cela permettra au football à 11 d'en tirer les meilleurs profits. C'est-là notre ambition. Le club travaille sérieusement, humblement, sans franchir les étapes et souhaite revenir dans la course.

Par ailleurs, en termes d'évènements sportifs, nous organisons des tournois en salle U7 et U11, la Caluire Cup U9 qui est un tournoi national, un tournoi U13 de niveau régional en septembre, ainsi que des stages à chaque vacances scolaires. Enfin, à la demande du District du Rhône, nous accueillerons le 26/09/2025, une journée sport adapté au stade de la terre des Lièvres à Caluire.

Enfin, tout le monde ici est au courant des tristes événements qui se sont produits dimanche dernier. Je veux vraiment avoir une pensée pour mes trois joueurs U13 et mon éducateur Krishna qui ont subi une violence inadmissible.

Je conclurai en ayant un mot pour l'ensemble de mes membres, du Comité Directeur, aux bénévoles, joueurs, dirigeants, éducateurs, arbitres et parents. Je vous remercie sincèrement pour votre investissement et continuons de nous sentir bien au sein de notre club. »

**Monsieur Damien COUTURIER, Adjoint aux Sports à la Mairie de CALUIRE ET CUIRE**

« Merci Monsieur le Président. Bonsoir à vous tous.

Bien sûr, c'est un grand honneur de vous recevoir tous ici à CALUIRE ET CUIRE, et on sait combien nous sommes attentifs également au travail que vous remisez au quotidien. On essaie du mieux que l'on peut de soutenir nos Clubs, que ce soit le club de garçons, le CSP, ou le CFF 1968, le club de filles. Et puis évidemment, bien sûr, notre Club de Futsal. C'est vrai que c'est important. Vous faites un travail remarquable, vous êtes bénévoles, vous êtes volontaires, vous êtes engagés, vous travaillez pour le bien commun, et surtout vous avez un niveau d'éducation qui est très exigeant pour des jeunes qui sont issus de toute la société, sans distinction, et ça c'est quelque chose de remarquable. Il n'y a aujourd'hui, je pense, que le foot qui peut réunir autant de monde dans une discipline qui fédère véritablement. Donc c'est très important pour nous également, et c'est pour ça qu'on apporte une attention particulière au monde du foot.

Voilà, donc merci encore pour tout le travail que vous faites. C'est vrai que vous le faites aussi vous-même, avec des personnes en situation de handicap, des personnes qui sont éloignées. Nous-mêmes nous apportons également un intérêt financier au niveau des Clubs pour les personnes qui socialement n'ont pas la possibilité de pouvoir intégrer le club, et donc d'apporter également une contribution financière au niveau du club pour pouvoir soutenir cette démarche.

Voilà, je ne serai pas plus long. Merci encore à vous tous pour le travail. Cette saison fut belle, elle fut bonne. Bien sûr il y a eu des déceptions, il y a aussi beaucoup d'espoir. En tout cas, et je pense que dans le cœur de chacun d'entre vous, il y en a également beaucoup, donc on restera bien sûr très attentifs à la suite et au résultat que vous porterez, je pense, la saison prochaine. En tout cas, merci à vous tous et bravo pour tout le travail que vous faites au quotidien. »

Arsène MEYER leur remet un souvenir de cette Assemblée Générale ainsi que le fanion du District et les remercie encore pour leur accueil.

Il donne ensuite la parole au représentant de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football.

**Monsieur Denis ALLARD, Vice-président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football**

« Merci Président, bonjour Mesdames et Messieurs.

Alors, au niveau de la Ligue Auvergne Rhône Alpes le rideau de la saison en 2024/2025 est tombé. Au niveau des effectifs, nous avons dépassé les 285 000 licenciés, c'est très très légèrement moins que l'année dernière, mais ce chiffre conforte la forte progression de ces dernières années. C'est un très bon résultat.

Si on regarde un petit peu plus près au niveau des chiffres, on s'aperçoit qu'on arrive à une certaine stagnation au niveau du Foot d'Animation, au niveau des jeunes et ainsi au niveau des féminines. Donc on connaît les axes de travail pour la prochaine saison. Nous avons enregistré de très bons résultats au niveau des Arbitres, puisque nous avons dépassé les 3 100 arbitres, c'est une très très forte progression. C'est le résultat d'un fort investissement tant au niveau national de la fédération, qu'au niveau des instances, soit régionales, soit au niveau des districts. Une grosse satisfaction également au niveau des licences de dirigeants. Cette année, on a enregistré une forte augmentation des licences de dirigeants et dirigeantes et ceci est une très très bonne chose pour plusieurs raisons. La première, c'est que ça permet de garantir en cas d'accident les indemnités des gens qui seraient blessés. Et puis deuxièmement, et ça c'est pas la moindre, c'est tout simplement ce qu'on appelle le contrôle d'honorabilité. C'est-à-dire que la fédération sollicite l'interrogation auprès du ministère je crois que c'est de la justice, des fichiers. Alors on ne connaît pas le détail mais s'il y a des faits avérés tant au niveau des sanctions disciplinaires liées au problème de sexe ou également au problème de violence la licence sera refusée puisque le préfet enverra une lettre recommandée tant à l'intéressé qu'au président du club. La Ligue Auvergne Rhône Alpes est informée et prendra également la décision de suspendre toutes les délivrances de licences. Je parle sur le contrôle de Lisa BATISTA qui est ici présent et qui est également un œil très attentif sur la délivrance de licences.

Vous avez également la possibilité d'équiper vos bénévoles qui n'ont pas un rôle d'encadrement dans votre club par les licences volontaires. Les licences volontaires, je crois que le district de Lyon et du Rhône a fait un très beau travail ces dernières saisons pour venir en soutien des clubs dans cette démarche de façon à ce que tout le monde soit assuré en cas de problème. Je rappelle quand même qu'on ne plaisante pas avec le contrôle de l'honorabilité puisque nous avons malheureusement dans notre Ligue un exemple où le Président qui n'a pas totalement respecté les procédures s'est retrouvé suite à un événement un peu malheureux condamné et ça relève d'une juridiction pénale et le président s'est retrouvé avec 6 mois de prison avec sursis pour un éducateur qui avait eu quelques malheureux gestes déplacés.

Donc ça veut dire qu'on ne plaisante pas. On reste très très vigilant. Toutes les personnes qui gravitent au sein de votre club doivent être licenciées, c'est un peu le leitmotiv qu'on adopte aujourd'hui.

Un petit sujet puisque Lisa est là par rapport à la délivrance des licences. C'est un sujet qui concerne les fraudes sur les licences et en particulier ces fameux cachets médicaux qu'on photocopie, qu'on reproduit... Aujourd'hui on a des moyens de détecter ces fraudes et les sanctions sont lourdes puisque

ça va à plusieurs mois de suspension pour les joueurs mais ça va également à plusieurs années pour les dirigeants y compris le président.

Ne plaisantons pas non plus parce qu'il peut y avoir des conséquences très graves en cas d'accident parce que le médecin et aujourd'hui c'est ce qui se passe le médecin pour lequel on a utilisé son tampon à tort dépose plainte et le dépôt de plainte engage des sanctions pénales à l'encontre des fautifs. Ne plaisantons pas sur ce sujet soyons très rigoureux dans l'établissement des licences, sur les cachets des médecins. Vous imaginez si avec un faux cachet médical vous avez un joueur qui décède, je n'ose pas imaginer les conséquences pour le Club.

Un petit point qu'on nous a demandé d'aborder avec vous ça concerne l'assurance. L'assurance non pas relative à la délivrance des licences mais l'assurance relative à vos locaux. Vous savez que la Ligue Auvergne Rhône Alpes a un contrat collectif qui vous couvre pour votre responsabilité civile. C'est à dire que les dommages et les préjudices que vous pouvez causer à des tiers. Par contre il vous appartient lorsque vous occupez des locaux régulièrement, je ne parle pas de la location annuelle de la salle des fêtes ou du gymnase pour faire une manifestation, dans un cadre occasionnel c'est couvert par l'assurance de la Ligue. Par contre au niveau de vos locaux que vous occupez à longueur d'année vous êtes invité à souscrire non seulement une assurance en qualité de locataire comme vous feriez pour un logement habituel, le risque locatif mais également pour garantir vos biens personnels c'est à dire les maillots, les ballons, les caisses de champagne... en cas d'incendie ou en cas de vol. Donc soyez vigilants. Vous savez également que interroger les collectivités locales, celles qui vous mettent à disposition vos locaux pour vérifier si du côté de la collectivité certaines dispositions ont déjà été prises pour les associations.

Un dernier point et j'en aurais fini je ne vais pas être trop long, c'est un plan d'engagement du Président DIALLO au niveau de la Fédération Française qui engage une lutte sans merci contre toutes les formes de violences, d'incivilité, de harcèlement, de propos homophobes ou racistes, sachez que le plan a bien débuté. Sachez également que la Ligue et votre district sont à votre disposition pour vous accompagner. Sachez également que au niveau de chaque Club on vous demande d'être très attentifs sur ces sujets d'actualité et surtout de prendre des dispositions pour éviter non seulement que des événements puissent se produire mais également pour identifier très rapidement lorsqu'il y a des manquements. Alors soyez très vigilants. Il y a au niveau du district et puis également de la Ligue vous avez un petit onglet qui apparaît qui s'appelle J'ALERTE, et ce petit onglet si vous cliquez dessus vous êtes mis en relation avec un document qui est à la Fédération et qui vous permet de poser le problème que vous rencontrez et immédiatement il est traité par voie de retour. Soyez donc très vigilants sur toutes ces formes de violence, ces formes sexistes, ces formes aujourd'hui de harcèlement, de racisme...

Je voudrais conclure parce que c'est Christelle qui m'a transmise le document. Pierre LONGERE, notre secrétaire et président de la Commission des Coupes est inquiet sur le nombre d'équipes qui se sont engagées dans la Coupe de France pour la prochaine saison. Puisque je crois qu'on est loin du nombre de l'année dernière même s'il y a un petit rattrapage mais je crois que sur le district de Lyon et du Rhône il n'y en a que 117.

Merci de votre attention. Je vous souhaite à tous et à toutes un bon été. Profitez bien de ce vacances pour regonfler les batteries et revenir plein d'énergie. »

**Monsieur Philippe COCHET, Maire de CALUIRE ET CUIRE**

« Merci Monsieur le Président, merci Mesdames et Messieurs les Présidents.

Avec Damien COUTURIER, notre Adjoint aux Sports, nous sommes très heureux et fiers que vous ayez choisi la ville de CALUIRE ET CUIRE pour cette réunion.

Je remercie le Président Monsieur BARTOLL qui fait un travail extraordinaire au sein du Club.

Vous dire également que la commune a fait de gros efforts sur des investissements, notamment sur des synthétiques. On a plaisir a recevoir les différentes activités.

Nous avons eu ces derniers jours quelques incidents mais je crois que vous en avez déjà parlé. Je voudrais remercier les instances qui ont réagi très très vite, c'est je pense indispensable.

Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale. »

### **Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire**

#### **Allocution du Président du District de Lyon et du Rhône de Football, Arsène MEYER**

« Chers amis,

Comme vous le savez, nous organisons deux AG par an, l'une en hiver, l'autre en été, en fin de saison. Pour l'AG d'été, nous avons souvent des soucis pour trouver des salles, car comme vous le savez, il y a beaucoup de Fêtes dans cette période (fête de la musique, mariage, concert...). C'est pour cette raison, que nous avons décidé d'avancer au jeudi soir notre AG. C'est une première, certes, nous avons déjà organisé des AG le vendredi soir, mais jamais un jeudi... Lorsque je vois une salle si bien remplie, je me dis que ce n'était pas si impossible que cela.

Alors bien sûr, au mois de juin, nous sommes tous très fatigués, de surcroît un soir. C'est une période, où nous avons tous envie de démissionner, car nous subissons l'usure d'une saison éprouvante. Mais je sais que nous sommes plus fidèle que ça, et que nous surmontons ces moments difficiles. C'est pour cela, que je compte sur votre dynamisme, votre optimisme, votre volonté d'être positif en cette soirée de fin de saison.

Pour commencer, je vous propose maintenant de découvrir le tableau d'honneur de nos clubs.

<b>Tableau d'Honneur de la saison</b>	
<b>2024 - 2025</b>	
<i>Niveau National</i>	
<u>Championnat</u>	
	
<b>CLUBS</b>	<b>PARCOURS</b>
<b>FC LIMONEST DARDILLY SAINT DIDIER</b>	<b>1ers - NATIONAL 3 - POULE I</b>
<b>OLYMPIQUE LYONNAIS FEMININES</b>	<b>CHAMPIONNES D1 ARKEMA</b>
<b>AS SAINT PRIEST</b>	<b>ACCESSION D2 FUTSAL</b>
<b>AS SAINT PRIEST</b>	<b>ACCESSION U19 NATIONAL</b>
<b>GOAL FUTSAL</b>	<b>FINALISTE D1 FUTSAL</b>



*Niveau Régional*  
Championnat

<b>CLUBS</b>	<b>PARCOURS</b>
<b>FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS 2</b>	<b>1ers - Séniors R1 - POULE B</b>
<b>FC CHASSIEU-DECINES 2 AS SAINT PRIEST 2</b>	<b>1ers - Séniors R3 - POULE H 1ers - Séniors R3 - POULE I</b>
<b>GOAL FC HAUTS LYONNAIS</b>	<b>1ers - U20 R2 - POULE A 1ers - U20 R2 - POULE B</b>



*Niveau Régional*  
Championnat

<b>CLUBS</b>	<b>PARCOURS</b>
<b>FC PONTCHARRA SAINT LOUP FC LYON</b>	<b>1ers - U18 R2 - POULE B 1ers - U18 R2 - POULE C</b>
<b>GOAL FC</b>	<b>1ers - U16 R2 - POULE C</b>



## Niveau Départemental Championnat



CLUBS	PARCOURS
ES GENAS	CHAMPIONS - Séniors D1
US MONTANAY	1ers - Séniors D1 - POULE A
FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	Féminines CHAMPIONNES séniors D1
CS OZON ENTENTE MUROISE-COLOMBIER SATOLAS 2	1ères - Féminines séniors à 8 - POULE A 1ères - Féminines séniors à 8 - POULE B
SPORTING NORD ISERE FC CHASSIEU-DECINES	1ers - U20 D1 - POULE A 1ers - U20 D1 - POULE B
GOAL FC AS MONTCHAT 2	1ers - U17 D1 - POULE A 1ers - U17 D1 - POULE B
FC LYON 2 EVEIL DE LYON	1ers - U15 D1 - POULE A 1ers - U15 D1 - POULE B



## Niveau Départemental Championnat



CLUBS	PARCOURS
LYON LA DUCHERE AS SAINT PRIEST 2	1ères - Féminines U18 D1 à 11 - POULE A 1ères - Féminines U18 D1 à 11 - POULE B
AS SAINT PRIEST	Féminines CHAMPIONNES U15 D1 à 11
SUD LYONNAIS FOOT	Féminines CHAMPIONNES U15 D1 à 8



## Niveau Départemental Championnat



CLUBS	PARCOURS
LYON 8 FUTSAL	Futsal CHAMPIONS D1
FUTSAL VAULX	Futsal Féminin CHAMPIONNES D1
FC VAULX	Futsal CHAMPIONS U18
GOAL FUTSAL	Futsal CHAMPIONS U15



## Niveau Départemental Vainqueurs Coupes de Lyon et du Rhône



CLUBS	PARCOURS
CS NEUVILLE OU OLYMPIQUE LYON SUD	Séniors
AS DIEMOZ OU CALUIRE FOOT FEMININ	Séniors Féminines
FC COLOMBIER - SATOLAS	U20
ENTENTE SAINT PRIEST	U17
CHASSIEU - DECINES FC	U15



*Niveau Départemental*  
Vainqueurs Coupes de Lyon et du Rhône

CLUBS	PARCOURS
AS SAINT PRIEST 2 OU LYON LA DUCHERE	U18 F
ES GENAS AZIEU	U15 F
AS BRON GRAND LYON	Vétérans



*Niveau Départemental*  
Vainqueurs Coupes de Lyon et du Rhône

CLUBS	PARCOURS
LYON 8 FUTSAL	SENIORS FUTSAL
FC GERLAND	SENIORS FUTSAL AVENIR
FRANCE FUTSAL RILLEUX 69	FUTSAL U18
LYON LA DUCHERE	FUTSAL U15
FC LYON	FUTSAL U13
FUTSAL VAULX	FEMININES FUTSAL
OLYMPIQUE LYON SUD	FUTSAL FEMININES U18
ASEF-FC LIMONEST DARDILLY SAINT DIDIER	FUTSAL FEMININES U15



## Niveau Départemental Vainqueurs Challenges de Lyon et du Rhône

CLUBS	PARCOURS
FC CHAVANOZ	FUTSAL U13
GOAL FUTSAL	FUTSAL U15

## Vainqueurs nouvelles Coupes de Lyon et du Rhône

CLUBS	PARCOURS
CS MEGINAND	E-COUPÉ
ASVEL	FOOT 5

Je voudrai saluer tout particulièrement, la magnifique performance du club de GOAL FUTSAL, qui pour la 1<sup>ère</sup> fois va disputer la finale du Championnat de France de FUTSAL, ce week-end en Loire Atlantique. C'est un réel exploit, qui honore le travail considérable qui a été fait par ces dirigeants, notamment son Président Anthony GANDI.

Il faut également souligner la formidable performance de l'AS ST PRIEST qui fait un véritable tir groupé, avec notamment la montée en CN 19 National (ce qui est très difficile à réaliser dans notre championnat de ligue), et qui a également réussi à monter en 2<sup>ème</sup> division nationale FUTSAL.

Nous pouvons souligner la montée de LIMONEST DARDILLY ST DIDIER en National 2, ce qui est une première pour ce club.

Pour nos clubs de District, nous avons nos 5 clubs qui accèdent au championnat Régional SENIORS à savoir : GENAS Champion du Rhône en titre, MONTANAY Vice-Champion, RILLEUX, GIVORS et l'ASAV VILLEURBANNE qui retrouvent un niveau qu'ils ont connu dans le passé.

Je n'oublie pas les jeunes avec les montées de SPORTING NORD ISERE et CHASSIEU DECINES en U20, GOAL FC et MONTCHAT 2 en U17, FC LYON 2 et L'EVEIL DE LYON en U15.

Ensuite, vous découvrez comme moi, les performances de nos clubs en Féminines et en FUTSAL.

Pour terminer sur ce tableau d'honneur, vous voyez les résultats en Coupe, avec deux Finales à jouer à PUSIGNAN ce dimanche à savoir :

- Finale VIAL Féminines : DIEMOZ contre CALUIRE
- Finale Séniors : CS NEUVILLE contre OLYMPIQUE LYON SUD

Ils vont je pense un peu souffrir de la chaleur, mais il ne peut pas avoir de plaisir sans souffrir.

Après ce tableau d'honneur, quel bilan pouvons-nous évoquer pour cette saison écoulée ?

Après l'élection de notre liste, nous nous sommes rapidement mis au travail. Nous avons tout d'abord lancé la Plateforme « clic ton district », que l'on avait déjà présentée l'année dernière. Cette plateforme simplifie la vie des clubs, facilitent les recherches.

Ensuite nous avons pris en charge le paiement des indemnités d'arbitre. C'est un travail considérable pour notre District et pour notre Comptable en particulier.

N'oubliez pas, cela représente plus de 500 virements par week-end qu'il faut effectuer, et Gabriel notre Comptable y passe plus de deux jours par semaine. Je tiens à le féliciter pour ce travail, vous pouvez l'applaudir, car nous pouvons dire que tous les clubs, tous les arbitres sont satisfaits de ce résultat. Même si nous pouvons craindre un contrôle URSSAF sur cette pratique, mais ne vous en faites pas, nous saurons nous défendre. Nous avons pris le risque car nous souhaitons vous aider, vous Clubs, dans la gestion de ces Arbitres.

D'autre part, nous avons largement féminisé notre District, puisque nous comptons 8 femmes sur les 28 membres que compte notre Comité Directeur (soit près de 30 %).

Ces 8 femmes ont toutes fait un travail remarquable, elles se sont depuis longtemps adaptées à ce milieu d'hommes et c'est pour cette raison que je vais les citer :

- Martine GRANOTTIER : Commission Engagement Sociétal
- Annick DI STEPHANO : Commission d'Appel
- Charline LABROUSSE : Commission des Terrains
- Stéphanie STOICA : Commission Féminines
- Salima SAKET : Commission Foot Ensemble
- Sylvie Dos Santos Moreira : Commission des Règlements
- Virginie LAGRANGE : Commission Compétitions et Fair-play / Etoiles
- Evelyne MONTEIL : Présidente du groupement Vallée du Rhône et Présidente de la Commission Foot Ensemble

On peut applaudir le travail de ces femmes.

Enfin, nous avons lancé un « colloque » sur les incivilités et violences. Ce Colloque a été une réelle réussite, beaucoup de clubs ont participé aux travaux et plusieurs résolutions ont été prises ou seront prises :

- Le test Carton Violet qui devrait être étendu la saison prochaine, Martine et Laurent vous proposerons le vote tout à l'heure sur cette nouvelle disposition. C'est un test très positif et nous souhaitons donc l'étendre progressivement
- La Feuille de Route spéciale Foot Animation, qui sera présenté en avant-première tout à l'heure pour une mise en place dès septembre. Un rappel sera fait sur les AG de Groupements de début de saison. On l'a malheureusement vécu ce week-end sur un tournoi mais c'est malheureusement des faits divers nationaux. Quand on voit que sur les plateaux où ça toujours été la fête on est obligé maintenant de retenir les parents pour ne pas qu'ils montent sur le terrain et qu'ils baffent un gamin. On met toujours ça sur le dos du Foot mais pour moi ce n'est pas le Foot mais 40 ans d'absence d'éducation, voilà ce que je dis depuis un petit moment et il y en a marre.
- D'autres dispositions sont également à l'étude, mais nous reviendrons plus tard sur ces idées.

Pour les championnats, nous avons commencé par consulter les clubs pour que l'on puisse procéder à divers aménagements, adaptations. Une première réunion a été animé par Lakhdar, d'autres vont se rajouter pour que l'on puisse gommer, les quelques imperfections qui peuvent exister. Comme toujours, c'est par le dialogue et en étant force de proposition que l'on peut progresser sur ce sujet.

Je voudrai également vous dire quelques mots sur notre budget.

En effet, nous venons d'apprendre par simple courrier du Département du Rhône, signée par Christophe GUILOTTEAU, qu'il suspendait notre subvention pour cette année. Il s'agit tout de même d'un montant de 20 000 €, les raisons invoquées sont que le département n'a plus les mêmes rentrées financières.

Que la subvention baisse, pourquoi pas, nous pouvons comprendre, mais qu'elle soit suspendue dans sa totalité me paraît tout à fait inacceptable. Je l'ai dit et écrit aux intéressés lors de notre dernier rendez-vous à l'hôtel du Département. Que l'on baisse je veux bien mais que l'on passe de 20 000 à 0 je n'avais jamais vu ça de ma vie. Les raisons de cette baisse évoquées sont la baisse de l'immobilier. Comme je leur ai dit je vous rappellerai quand l'immobilier repartira.

Cette perte tombe mal, car au même moment, nous avons renforcé notre équipe technique de deux éléments pour mieux assurer toutes les formations et ainsi éviter une liste d'attente pour les clubs.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous versons l'indemnité des arbitres, cette disposition coûte au district environ 30 000 € (en gros une partie du salaire du comptable, et surtout les frais de virement bancaire, 500 virements par semaine, ça représente une sacrée somme).

Malgré ces pertes financières, nous parvenons à être à l'équilibre.

Pour ce, nous avons adapté nos tarifs, nous procédons un ajustement à minimum sachant que nous n'avons pas augmenté les tarifs disciplinaires depuis 4 ans et que nous nous engageons à ne plus les modifier durant toute la mandature à venir, ce jusqu'au 30 juin 2028.

Pour continuer sur les finances, je vous rappelle qu'au sortir du COVID, nous vous avons versé plus de 220 000 €.

Durant cette période, nous avons également créé le FAC (Fonds d'Aide aux Clubs) qui est aujourd'hui de 60 000 € et que nous souhaitons porter à 100 000 €. Nous pouvons l'augmenter, grâce aux économies réalisées en matière d'énergie, des économies en reprographie et divers postes de frais généraux.

Ce Fonds d'aide va être mis à disposition des clubs, sous réserve d'équilibre budgétaire, et après l'accord du Comité Directeur.

Chaque club pourra ainsi faire une demande d'aide pour divers projets. Nous reviendrons vers vous pour vous communiquer une liste de projets recevables...

Ce fonds sera géré par une commission appelée commission des Sages, et qui sera composée par des membres de notre district mais aussi par des représentants de nos clubs. Bernard COURRIER aura la Présidence de cette commission et viendra vers vous pour vous solliciter.

Pour terminer, un petit mot pour les vœux présentés aujourd'hui. Ils sont très nombreux et c'est tant mieux...

Certains vœux sont plutôt des souhaits, d'autres sont dans une volonté de progrès. Je souhaite bien sûr, que les débats soient sereins et surtout pas trop longs car sinon on va finir à minuit.

Pour conclure, je suis comme vous, fatigué par une saison riche en événement. Mais la fatigue, je la surmonte grâce à vous, et grâce aux nombreux projets que nous avons encore à développer.

Merci de m'avoir écouté et bonne AG. »

Le Président Arsène MEYER informe l'Assemblée que le quorum est atteint :

- Total des Clubs convoqués : 191 Clubs
- Total des Clubs absents : 42 Clubs
- Total des Clubs présents : 149 Clubs ce qui représente 78,01 % des Clubs convoqués

### **Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale du 07/12/24 à OULLINS PIERRE BENITE**

*Vote de l'AG pour l'approbation : approuvé à la majorité moins 2 abstentions*

### **Présentation du budget prévisionnel 2025/2026 - Monsieur Patrick PINTI, Trésorier Général du District**

« Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents de clubs, Mesdames et Messieurs les représentants des clubs, bonsoir à tous.

Avant de prendre connaissance des prévisions de notre activité que nous projetons pour la saison prochaine, nous tenons à vous remercier pour votre nombreuse présence à notre Assemblée Générale d'été.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des commissions, le Comité Directeur et les salariés de notre District pour leur implication et leur travail.

Comme chaque année, nous vous présentons un budget prévisionnel avec pour objectif de rechercher l'équilibre entre nos charges et nos produits et avec la volonté de surveiller toutes les évolutions de nos dépenses et l'optimisation de nos ressources.

Nous allons débiter la présentation de notre prévisionnel en détaillant les postes de notre compte de résultat prévisionnel.

#### LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2025-2026	% / TOTAL DES CHARGES
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	855 000	51,1%
<b>CONSOMMATIONS</b>	22 000	1,3%
<b>GROUPEMENTS</b>	12 160	0,7%
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	142 000	8,5%
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	521 580	31,2%
<b>IMPOTS</b>	18 000	1,1%
<b>DOT. AMORTISSEMENTS ET PROV.</b>	103 000	6,2%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 673 740</b>	<b>100%</b>

Ce n'est pas une surprise les Frais de Personnel et les Autres services extérieurs représentent respectivement 51.1% et 31.2% du total des charges et sont en progression

#### LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2025-2026	% / TOTAL DES PRODUITS
<b>PRESTATIONS</b>	965 040	57,7%
<b>GROUPEMENTS</b>	65 800	3,9%
<b>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	540 000	32,3%
<b>ENGAGEMENTS</b>	75 900	4,5%
<b>TRANSFERTS DE CHARGES</b>	15 000	0,9%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	12 000	0,7%
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 673 740</b>	<b>100%</b>

Pas plus de surprise, les prestations pour 57.7% en hausse et les subventions de fonctionnement pour 32.3% en baisse, comme vous pouvez le constater ce sont les deux postes les plus important

## COMPARATIF GLOBAL DES CHARGES DU DISTRICT

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
REMUNERATIONS	550 000	580 000
CHARGES SOCIALES ET FORMATION	274 000	275 000
CONSOMMATIONS	23 000	22 000
GROUPEMENTS	12 000	12 160
SERVICES EXTERIEURS	145 000	142 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	499 700	521 580
IMPOTS ET DIVERS	18 000	18 000
DOTATIONS Ctes D'AMORTISSEMENTS	92 000	101 000
DOTATIONS Ctes DE PROVISIONS	0	2 000
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 613 700</b>	<b>1 673 740</b>

Notre budget est à l'équilibre, en progression de 3.73%, nous vous rappelons que notre activité est basée sur un nombre de 63000 licenciés.

Progression du poste des rémunérations et autres services extérieurs

Nous poursuivons la présentation avec le détail des charges et des produits.

### LES FRAIS DE PERSONNEL SALARIE

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
SALAIRES BRUTS	550 000	575 000
AUTRES REMUNERATIONS	4 000	5 000
MISE A DISPOSITION LAuRAFoot	0	0
<b>TOTAL DES REMUNERATIONS</b>	<b>554 000</b>	<b>580 000</b>

Progression des salaires bruts lié aux augmentations de salaires prévues dans la convention collective et surtout l'objectif de transformer des postes d'apprentis en salariés.

Progression du poste autres rémunérations composées des cotisations OPCA et des formations.

### LES CHARGES SUR SALAIRES ET FRAIS DE FORMATION

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
TAXE SUR LES SALAIRES	32 450	33 925
URSSAF	139 975	144 875
APICIL	51 150	53 475
IONIS	1 500	1 500
ALLIANZ	12 650	13 225
AUTRES CHARGES + PROV 13 <sup>ème</sup> MOIS	32 275	28 000
<b>TOTAL DES CHARGES SOCIALES</b>	<b>270 000</b>	<b>275 000</b>

Une progression des frais de Personnel entrainant mathématiquement une progression des charges sociales et fiscales celles-ci étant calculées en pourcentage

## LES CONSOMMATIONS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
FOURNITURES NON STOCKEES	15 000	17 000
FOURNITURES STOKEES	8 000	5 000
<b>TOTAL DES CONSOMMATIONS</b>	<b>23 000</b>	<b>22 000</b>

Les dépenses de fournitures non stockées concernent principalement les frais d'EDF, et sont en progression surtout par l'augmentation du prix des énergies.

A noter la baisse des fournitures stockées, les effets du zéro papier.

## LES GROUPEMENTS

	PREVISIONNEL 2024 -2025	PREVISIONNEL 2025-2026
BEAUJOLAIS	2 000	2 485
BREVENNE	2 000	2 400
SAÔNE METROPOLE	2 000	2 000
LYON METROPOLE	2 000	2 000
VALLEE DU RHONE	2 000	2 275
DEPENSES DIVERSES GROUPEMENTS	2 000	1 000
<b>TOTAL DES GROUPEMENTS</b>	<b>12 000</b>	<b>12 160</b>

Légère augmentation des dépenses de certains groupements, toujours une bonne gestion de leurs dépenses respectives.

## LES SERVICES EXTERIEURS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
LOCATIONS DIVERSES	7 000	5 000
ENTRETIEN ET REPARATIONS	25 000	20 000
MENAGE SIEGE	16 000	16 000
RAMASSAGE NICOLLIN	8 000	8 000
MAINTENANCE INFORMATIQUE	6 000	8 000
PRIMES D'ASSURANCES	15 000	16 000
HONORAIRES DIVERS	13 000	16 000
HONORAIRES COMMERCIAUX	35 000	30 000
HONORAIRES JURIDIQUES	0	2 000
AFFRANCHISSEMENTS	2 000	1 000
TELEPHONE	12 000	12 000
ALARME	4 000	4 000
SERVICES BANCAIRES	2 000	4 000
<b>TOTAL DES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>145 000</b>	<b>142 000</b>

Nous avons prévu une baisse du total des services extérieurs.

Les locations diverses comprennent le matériel informatique dont nous avons totalement modifié le contrat afin d'opter pour l'achat du matériel plutôt que la location.

Moins de travaux dans le site  
 Baisse du poste affranchissements, moins de courriers.  
 Progression des frais bancaires liés à l'avance des paiements des arbitres.

#### LES AUTRES SERVICES EXTERIEURS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
DEPENSES DIVERSES	12 000	14 000
CLUB DES 1000	18 000	15 600
SUBVENTIONS AUX AMICALES	1 800	1 200
COMMUNICATIONS/PUBLICITE	9 600	12 000
RECOMPENSES FANIONS	8 000	8 000
BA Op ponctuelle et Dévp DLR	10 000	0
DISPOSITIF ETOILE	7 500	7 500
Fonds d'aide aux clubs	10 000	20 000
DONS	2 000	3 000
MISSIONS	9 000	9 000
DEPLACEMENTS IMPOTS	135 000	140 000
INDEMNITES PRIMES D'ELOIGNEMENT	6 000	5 000
REMBOURSEMENT FRAIS CONVOCATIONS	500	500
RECEPTIONS	30 000	25 000
Réception Alsace	2 349	0
DEPLACEMENTS SALARIES	21 300	17 500
AG LIGUE	1 000	1 000
ANPDF - LFA - AE2F	4 000	2 700
FRAIS DE DELEGATIONS	5 000	5 000
ARBITRES/OBSERVATEURS FRAIS DLR	500	500
COMMISSIONS DIVERSES	5 000	4 500
COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION	12 500	12 500
COMMISSION FOOT ADAPTE	6 000	6 450
COUPE DLR JEUNES	15 000	15 000
COUPE DLR SENIORS	45 000	50 000
COMMISSION DES ARBITRES + STAGES	55 000	57 500
COMMISSION TECHNIQUE	23 000	23 000
FORMATION ET STAGES	30 000	31 630
PAC + LABEL + PEF	1 500	1 000
SECTIONS SPORTIVES	15 000	15 000
JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS	5 000	10 000
ACTION USEP - FOOT A L'ECOLE	500	500
NOUVELLE PRATIQUE LOISIRS	2 000	2 000
COMMISSION MEDICALE	3 000	5 000
<b>TOTAL AUTRES SERV. EXTERIEURS</b>	<b>512 049</b>	<b>521 580</b>

En progression globale.  
 A souligner :

Augmentation du fonds d'aide aux clubs, des dotations pour les coupes du DLR, de la commission Foot Ensemble, de la journée nationale des débutants et maintien du montant d'aide pour le développement du football féminin

### LES IMPÔTS ET TAXES

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
TAXE FONCIERE	18 000	18 000
IMPOTS DIVERS	0	0
<b>TOTAL DES IMPOTS ET TAXES</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>

Stabilité de la Taxe Foncières

### LES DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	82 000	101 000
DOTATIONS AUX PROVISIONS	10 000	2 000
<b>TOTAL DES DOTATIONS</b>	<b>92 000</b>	<b>103 000</b>

Progression du poste de dotations aux amortissements à la suite des différents investissements qui ont été réalisés au sein du District.

Tout en tenant compte des investissements antérieurs, constructions et véhicule

Baisse de la dotation aux provisions à la suite du départ à la retraite d'un salarié.

### LE COMPARATIF GLOBAL DES COMPTES DE PRODUITS DU DISTRICT

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
PRESTATIONS	922 100	965 040
GROUPEMENTS	51 500	65 800
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	566 000	540 000
ENGAGEMENTS	69 100	75 900
TRANSFERTS DE CHARGES	5 000	5 000
REPRISE DE PROVISIONS	0	10 000
PRODUITS FINANCIERS	0	12 000
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 613 700</b>	<b>1 673 740</b>

Notre budget est à l'équilibre, en progression de 3.73%, nous vous rappelons que notre activité est basée sur un nombre de 63000 licenciés

Maintien des prestations et baisse des subventions de fonctionnement liées à la suppression de la subvention du département du Rhône.

## LE DETAIL DES PRESTATIONS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
DEPLACEMENTS IMPOTS	135 000	140 000
COTISATIONS	31 600	31 640
PROVISION FRAIS D'ENCADREMENT	15 000	23 000
FRAIS DE GESTION DES CLUBS	22 000	22 000
AMENDES DISCIPLINAIRES	280 000	320 000
AUTRES AMENDES	126 500	127 500
FRAIS DE PROCEDURE ET D'APPEL	5 000	8 000
RECLAMATIONS	12 000	12 000
PUBLICITE ET MECENAT	120 000	120 000
FORMATIONS ET STAGES	110 000	92 000
ARBITRES	45 000	46 900
ANNUAIRE ELECTRONIQUE ET ASSISTANCE JURIDIQUE	17 000	16 000
RECETTE COUPE DE LYON ET DU RHONE	1 000	1 000
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL	2 000	5 000
<b>TOTAL DES PRESTATIONS</b>	<b>922 100</b>	<b>965 040</b>

Progression de l'ensemble des amendes

Maintien du montant du poste publicité et mécénat afin d'apporter des ressources à notre district.

Baisse du poste formations et stages faisant suite à la réforme des Formations

## LES GROUPEMENTS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
BEAUJOLAIS	9 500	11 200
BREVENNE	9 000	13 300
SAÔNE METROPOLE	11 000	14 500
LYON METROPOLE	10 000	13 400
VALLEE DU RHÔNE	12 000	13 400
<b>TOTAL DES GROUPEMENTS</b>	<b>51 500</b>	<b>65 800</b>

Toujours la bonne gestion des groupements, un prévisionnel en progression.

## LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
RETROCESSION LICENCE	150 000	155 000
SUBVENTIONS FFF	42 000	42 000
SUBVENTION ANS	32 000	30 000
SUBVENTIONS CONTRATS D'OBJECTIFS	132 000	123 000
SUBVENTION CONS. GEN ET METROPOLE	50 000	30 000
SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT GENERAL	160 000	160 000
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>566 000</b>	<b>540 000</b>

En progression, plus de licences donc plus de rétrocession, notre progression de licenciés entraîne la hausse des subventions FFF et baisse des contrats d'objectifs, maintien des autres subventions.  
Maintien de la subvention de fonctionnement général  
Comme indiqué précédemment, suppression de 20K€ de la subvention du Département du Rhône.

Petit rappel, la subvention reversée aux districts sur la préformation des joueurs pros de moins de 23 ans au moment de la signature du premier contrat ou de l'indemnité de formation lors de la conclusion d'un contrat à l'étranger. Cette indemnité était distribuée aux districts ayant formé ces joueurs, elle est maintenant collectivisée et répartie forfaitairement entre tous les districts.

## LES ENGAGEMENTS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
<b>CLUBS LIBRES</b>	41 000	43 400
<b>FEMININES</b>	6 200	7 200
<b>FOOT LOISIRS</b>	9 800	9 700
<b>FUTSAL</b>	10 300	13 600
<b>TOURNOIS</b>	1 800	2 000
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>69 100</b>	<b>75 900</b>

Nous tablons sur une progression du total des engagements avec l'objectif de la progression des licenciés

Nous tablons également sur une progression des engagements des Féminines et du Futsal matérialisée par une hausse du prévisionnel.

Petit rappel pour l'obligation de bien déclarer vos tournois auprès du district et de jouer sur des terrains homologués.

## LES AUTRES PRODUITS

	PREVISIONNEL 2024-2025	PREVISIONNEL 2025-2026
<b>REPRISES DE PROVISIONS</b>	0	10 000
<b>TRANSFERTS DE CHARGES</b>	5 000	5 000
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	0	12 000
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS</b>	<b>5 000</b>	<b>27 000</b>

Pour rappel les transferts de charges concernent principalement la participation des salariés au coût des titres restaurants et les remboursements de Sécurité Sociale.

Maintien des transferts de charges et produits financier en progression.

## CONCLUSION

Comme tout trésorier, notre volonté consiste à bâtir un prévisionnel qui soit à l'équilibre et proche de la réalité, il doit d'être cohérent en tenant compte de l'ensemble des paramètres d'une saison de football.

Nous devons veiller à la stabilité financière de Notre district, et toujours être réactif à toute évolution qu'elle soit positive ou négative.

Merci pour votre écoute et l'attention que vous avez porté sur notre présentation du budget prévisionnel pour la saison 2025/2026, nous vous souhaitons une très bonne fin d'Assemblée Générale. »

### **Présentation des tarifs 2025/2026 - Monsieur Patrick PINTI, Trésorier Général du District**

Tarifs 2025/2026 approuvés à l'unanimité par la Commission des Finances du 12 mai 2025 et validés par le Comité Directeur du 2 juin 2025.

<b>TARIFS</b>		<b>2024/2025</b>	<b>2025/2026</b>
<b>CLUBS</b>			
<b>COTISATIONS (CLUBS LIBRES - FUTSAL - FOOT LOISIRS)</b>			
	Clubs de moins de 100 licenciés	<b>70</b>	<b>IDEM</b>
	Clubs de 101 à 250 licenciés	<b>100</b>	
	Clubs de 251 à 500 licenciés	<b>150</b>	
	Clubs de 501 à 1 000 licenciés	<b>280</b>	
	Clubs de plus de 1 001 licenciés	<b>530</b>	
	Frais de gestion pour les Clubs avec prélèvement automatique	<b>70</b>	
	Frais de gestion pour les Clubs "autres règlements"	<b>200</b>	
	Assistance juridique et annuaire électronique	<b>80</b>	
	Provision frais d'encadrement Clubs de moins de 250 licenciés	<b>60</b>	
	Provision frais d'encadrement Clubs de moins de 500 licenciés	<b>90</b>	
	Provision frais d'encadrement Clubs de plus 500 licenciés	<b>120</b>	
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs Libres) bloquée sur 3 saisons	<b>800 + 200*</b>	
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs Foot Diversifié) bloquée sur 3 saisons	<b>400 + 100*</b>	
<b>ENGAGEMENTS</b>			
	<b>Championnats</b>		<b>IDEM</b>
	Seniors D1/D2	<b>80</b>	
	Seniors Autres séries	<b>50</b>	
	Jeunes D1/D2	<b>30</b>	
	Jeunes Autres séries	<b>10</b>	
	Féminines Seniors (à 11 et à 8)	<b>40</b>	
	Féminines Jeunes (à 11 et à 8)	<b>20</b>	
	U13 et U13F	<b>10</b>	
	U11 et U11F	<b>10</b>	
	U7/U9	<b>10</b>	
	Foot Loisirs à 11	<b>40</b>	
	Foot Loisirs à 8	<b>40</b>	
	Futsal D1/D2	<b>80</b>	
	Futsal Autres séries	<b>50</b>	
	Pratique Jeunes Futsal U15/U18	<b>20</b>	
	Pratique Jeunes Futsal U13	<b>10</b>	
	Pratique Jeunes Futsal U11	<b>10</b>	
	Pratique Jeunes Futsal U7/U9	<b>10</b>	
	Pratique Jeunes Loisirs U11 à U18	<b>10</b>	
	Pratique Seniors Loisirs	<b>20</b>	
	<b>Coupes</b>		<b>IDEM</b>
	Seniors : Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement	<b>60</b>	
	Vétérans : Coupe de Lyon et du Rhône	<b>60</b>	
	Coupe de Lyon et du Rhône U20	<b>30</b>	
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U17	<b>30</b>	
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U15	<b>30</b>	
	Coupe de Groupement U13	<b>20</b>	
	Coupe de Lyon et du Rhône Vial Féminines	<b>50</b>	
	Coupe Loisirs à 11	<b>50</b>	
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal et Coupe de l'Avenir Futsal	<b>50</b>	
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal Jeunes et Futsal Féminines	<b>30</b>	
	E-coupe de Lyon et du Rhône	<b>25</b>	
	Coupe de Lyon et du Rhône Foot5	<b>40</b>	

<b>TARIFS</b>		2024/2025	2025/2026
<b>FORFAITS</b>			
	<b>Championnats</b>		
	1er forfait ou forfait après parution au calendrier (x2 si forfait dans les 3 dernières journées soit 100 €)	50	<b>IDEM</b>
	2ème forfait (x1,5 si forfait dans les 3 dernières journées soit 120 €)	80	
	3ème forfait ou forfait général - Jeunes	160	
	3ème forfait ou forfait général - Seniors	320	
	3ème forfait ou forfait général - Vétérans	160	
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Jeunes	320	
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Seniors	500	
	<b>Coupes (District et Groupement)</b>		
<b>1) Seniors/Vétérans</b>	16ème de finale et tours précédents	50	<b>IDEM</b>
<b>U20/ Futsal Seniors</b>	8ème de finale	80	
<b>Toutes catégories</b>	1/4 de finale	100	
	1/2 finale	200	
	Finale	400	
<b>2) U15/U17/U13</b>	8ème de finale et tours précédents	50	<b>IDEM</b>
	1/4 de finale	80	
	1/2 finale	100	
	Finale	200	
<b>3) Féminines Seniors et Jeunes</b>	1/4 de finale et tours précédents	50	<b>IDEM</b>
	1/2 finale	80	
	Finale	200	
<b>Futsal Jeunes (Tournoi)</b>	Forfait tournoi qualificatif	50	<b>IDEM</b>
	Forfait 1/2 finale et finale	100	
<b>DISCIPLINE</b>			
<b>a) Joueur</b>	<b>AVERTISSEMENTS</b>		
	Carton blanc	GRATUIT	GRATUIT
	1er avertissement	10	12
	2ème avertissement	10	12
	3ème avertissement (match ferme)	50	52
	<b>EXPULSIONS (ou rapports après match)</b>		
	1er niveau : 2 avertissements et articles 2 / 3 / 4 du barème disciplinaire	60	62
	Récidive	70	72
	2ème niveau : articles 5 / 6 / 7 / 8 du barème disciplinaire	70	72
	Récidive	80	82
	3ème niveau : articles 9 / 10 / 11 / 12 / 13 du barème disciplinaire	80	82
	Récidive	120	122
	Hors match	80	82
	Récidive	120	122
<b>b) Dirigeant / Educateur / Entraîneur / Personnel médical</b>	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec sursis	10	12
	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec match(s) fermes(s)	60	62
	Récidive	120	122
<b>c) Foot à 11 et Futsal</b>	<b>CODE DISCIPLINAIRE</b>		
	1er incident	250	<b>IDEM</b>
	2ème incident	500	
	3ème incident	1000	
<b>d) Foot à effectif réduit</b>	1er incident	90	<b>IDEM</b>
	2ème incident	170	
	3ème incident	300	

TARIFS		2024/2025	2025/2026	
<b>ADMINISTRATIF</b>				
<b>AMENDES</b>				
	Absence Assemblée Générale du District et Foot Loisirs	130	150	
	Absence autres Assemblées Générales spécifiques	100	IDEM	
	Non retour de documents administratifs	100		
	Non retour de fiches de renseignements et d'engagements y compris sous forme informatique	150		
	Non retour fiche Fair-play Foot Loisirs	1ère année		30
		2ème année		60
		3ème année		100
		4ème année et plus		150
	Absence de délégué sur feuille de match, par délégué	15		
	Absence de diplômes fédéraux pour les D1	20		
	Appui des réserves en Commission des Règlements et de l'Arbitrage	45		
	Remboursement de la réclamation par le club perdant	50		
	Frais exposés à l'occasion d'une procédure disciplinaire ou d'appel à la charge du ou des Clubs fautifs ou du DLR si réformation complète d'une décision en Appel	70		
	Participation d'un joueur suspendu à un match	80		
	Match ferme supplémentaire suite à participation d'un joueur suspendu	60		
	Participation joueur non qualifié	80		
	<b>Participation joueur non licencié</b>			100
	Abandon de terrain avant la fin de la rencontre (application du forfait)	50		IDEM
	Mauvais comportement des licenciés	120		
	Mauvais comportement des supporters	120		
	Mauvaise police de terrain (en fonction de la gravité)	100 à 300		
	Match arrêté	150		
	Amende par point de pénalité retiré	55		
	Match joué sur terrain non classé	50		
	Feuille de match incomplète ou défaut de renseignements sur lettre de report de match	10		
	Feuille de match arrivée hors délai ou absence de lettre de report de match	20		
	Feuille de match ou annexe arrivée après 30 jours ou non parvenue	150		
	Non saisie des résultats sur internet (au dimanche minuit) ou dans les 24 heures suivant la rencontre pour les matchs en semaine	15		
	Non ou mauvaise utilisation de la feuille de match informatisée	20		
	Licence manquante au 1er novembre (par licence)	10		
	Absence de paiement à l'échéance réglementaire, incident de paiement (chèque impayé, prélèvement rejeté, non respect d'un engagement...)	50		
	Annulation de rencontre pour défaut de paiement (par rencontre)	50		
	<b>Non-paiement d'un officiel le jour de la rencontre</b>	100	20	
	<b>Non signature de la FMI en fin de match par une équipe</b>			
	Arbitre non prévenu de l'annulation d'une rencontre suite à forfait	50	IDEM	
	Fausse identité	600		
	Fausse feuille de match à la charge du Club fautif ou à partager entre les deux Clubs fautifs	500		
	Absence à convocation (Joueur-Dirigeant-Arbitre) ou à diverses réunions (PSEM, Sécurité...)	60		
	Absence de réponse à une demande de rapport d'une Commission	33		
	Absence affichage feuille de route (après un premier rappel resté sans effet pour les Féminines et Futsal)	20		

<b>TARIFS</b>		2024/2025	2025/2026
<b>AMENDES GROUPEMENTS</b>			
	Feuille de match incomplète ou licence manquante au 1er décembre (par licence) en U7 / U9 / U11 / U13	5	<b>IDEM</b>
	Forfait par match (au 3ème forfait, application du forfait général)	20	
	Forfait général Foot d'Animation	80	
	Feuille de match (U13), feuille de plateau (U11), feuille de bilan (U7/U9) et feuille d'effectif (U7/U9) arrivées hors délai (15 jours)	20	
	Feuille de match (U13), feuille de plateau (U11), feuille de bilan (U7/U9) et feuille d'effectif (U7/U9) non parvenues (30 jours)	50	
	Mauvaise destination feuille de match	15	
	Absence à AG de groupement	100	
<b>INDEMNITES DE TERRAIN NEUTRE A LA CHARGE DU CLUB FAUTIF</b>			
	Déplacement pour l'équipe non fautive (+ de 12 km aller-retour par rapport au km initial), le km	2	<b>IDEM</b>
	Traçage de terrain pour le Club d'accueil	30	
<b>TOURNOIS</b>			
	Homologation d'un tournoi (à partir de U13)	20	<b>IDEM</b>
	Homologation d'un tournoi ou match avec équipe étrangère	25	
	Homologation tournoi U7/U9/U11 (demande obligatoire)	GRATUIT	
	Tournoi organisé sans homologation du District	150	
	Tournoi organisé sans homologation du District - Récidive	200	
<b>ARBITRES</b>			
	Absence arbitre (adulte ou jeune) aux AG des Arbitres	50	<b>IDEM</b>
	Non envoi rapport suite à carton rouge	30	
	Amende pour trop perçu	30	
	Amende pour trop perçu - Récidive	50	
	Amende pour trop perçu - Multi-récidive	120	
	Absence match avec observateur	50	
	Stage FIA (frais annexes)	85	
	Cotisation Arbitre District (avec journée de formation)	55	
	Cotisation Arbitre Ligue - FFF	35	
<b>EDUCATEURS ET AUTRES FORMATIONS</b>			
	<b>Certificats Fédéraux Initiateurs (CFI U6-U9 / U10-U13 / U14-U19 / Seniors)</b> Frais pédagogiques : 90 € (dont 11 € reversés à l'IFF) Frais de repas : 40 € (2 repas) Total : 130 €	130	<b>IDEM</b>
	<b>Certificats Fédéraux Initiateurs de spécialité (CFI Projet Club / Futsal)</b> Frais pédagogiques : 90 € Frais de repas : 40 € (2 repas) Total : 130 €	130	
	<b>Certifications CFI</b> Frais pédagogiques : 20 € (dont 10 € reversés à l'IFF) Total : 20 €	20	
	<b>Certifications anciens CFF et CFI spécialités</b> Frais pédagogiques : 60 € Frais de repas : 20 € Total : 80 €	80	
	<b>Attestations fédérales</b> Frais pédagogiques : 45 € Frais de repas : 20 € Total : 65 €	65	
	Nouvelles formations et formations "Emplois d'avenir"	90	
	Formations CDIP	GRATUIT	

<b>TARIFS</b>		<b>2024/2025</b>	<b>2025/2026</b>
	Formation juridique Club - 1 personne	<b>50</b>	<b>IDEM</b>
	Formation juridique Club - 2 personnes	<b>80</b>	
<b>BAREME KILOMETRIQUE</b>			
	Remboursement de frais de déplacement d'un officiel dûment convoqué devant le Comité Directeur ou une commission du District, le km aller-retour (avec un minimum de 9 €)	<b>0,45</b>	<b>IDEM</b>
	Visite de terrain en vue d'homologation (le km aller-retour, au frais du club visité) (avec un minimum de 17 €)	<b>0,45</b>	
	Remboursement de frais d'intervention ou d'observation technique (le km aller-retour) (avec un minimum de 28 €) Forfait pour repas éventuel (16 €)	<b>0,45</b>	

\* Les 200 € ou 100 € peuvent être remboursés au Club avant le délai de 3 ans si le Président du Club suit une formation organisée par le District de Lyon et du Rhône ou considérée comme conforme par le District de Lyon et du Rhône.

« Après le budget prévisionnel, nous allons évoquer les modifications des tarifs pour la saison 2025/2026.

Ces modifications tiennent compte de l'évolution des prix et de se rapprocher de la réalité des coûts de fonctionnement.

Petit rappel, les modifications de tarif ont été soumises à la commission des finances et au représentants des clubs qui ont été approuvées.

#### **ENGAGEMENTS**

Accroissement des frais d'engagements pour les coupes du Rhône VIAL Féminines, Coupes Loisirs à 11 et Coupes du Rhône Futsal et de l'Avenir Futsal pour un passage à 60€ en cohérence avec les autres coupes.

#### **FORFAITS**

Regroupements des amendes forfaits coupes (district et groupement) en une seule catégorie sauf Futsal jeunes

#### **DISCIPLINE**

Avertissements et expulsions augmentation de 2 € par poste, le dernier ajustement des tarifs de la discipline date de la saison 2022/2023.

Augmentation de l'amende d'absence à l'assemblée générale du DLR pour un passage à 150 €.

Création de ligne Amende participation joueur non licencié à 100 €.

Suppression de la ligne de non-paiement d'un officiel le jour de la rencontre.

Création amende non-signature de la FMI en fin de match par une équipe à 20 €.

Merci pour votre écoute et très bonne fin d'AG.»

Arsène MEYER remercie Patrick PINTI.

#### **Approbation du budget prévisionnel 2025/2026 et des tarifs 2025/2026**

*Vote pour l'approbation du budget et des tarifs : approuvé à la majorité moins 1 contre*

#### **Représentants des Clubs à la Commission des Finances**

Composition de la Commission des Finances :

- Jean Luc IASCONE : Président de GENAS AZIEU
- Patrick SAUCILLON : Président de CHARLY
- Emmanuel MAZILLE : Président de l'ASVEL

- Mathieu MALKANY GIRAUD : Secrétaire Général de GOAL

*Vote : approuvé à la majorité moins 2 abstentions*

### **Coup de projecteur sur un Dirigeant de Club**

Le District de Lyon et du Rhône de Football tient à mettre en avant Jean VALLIER pour toutes ces années de Présidence à BESSEY



Le Président Arsène MEYER le félicite et est heureux de lui remettre une plaquette offerte par le District devant une belle ovation de l'Assemblée.

### **Remise de récompenses**

Le Président Arsène MEYER remet les récompenses suivantes :

- Plaquette anniversaire FFF à AS BRIGNAIS 75 ans
- Plaquettes anniversaire à US VAL D'AMBY 70 ans, CLOCHERLE VAUX EN BEAUJOLAIS 60 ans, US LOIRE ST ROMAIN 60 ans et ANATOLIA 20 ans
- Médailles de Vermeil du District de Lyon et du Rhône de Football à Simon PRUNETTA et Betty APARICIO de CALUIRE SC
- Médailles d'Argent du District de Lyon et du Rhône de Football à Roberto FORNARINI, Eric JAS et Frédéric BARTOLL de CALUIRE SC
- 600<sup>ème</sup> Arbitre du District de Lyon et du Rhône de Football : Sofyane SAIBI de SUD LYONNAIS FOOT
- Meilleur parcours en Coupe de Lyon et du Rhône Seniors : USF TARARE en D4 – USEL FOOT en D3 – AS BRIGNAIS en D2 – US MONTANAY en D1 (malheureusement les Clubs absents auront leur dotation d'annulée)

### **Examen des vœux**

#### **Vœu n°1 - Présenté par la Commission Compétitions**

***Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 02/06/25***

**Matches de barrage, finale de Championnat ou matchs d'appui**

Nos Règlements Sportifs prévoient dans certains cas de faire jouer des matchs de barrage, des finales de Championnat (Finale Seniors D1 par exemple) ou des matchs d'appui, notamment en cas d'égalité parfaite entre deux équipes candidates à la montée en fin de saison. La participation à ces matchs de classement est obligatoire sous peine de sanctions et d'interdiction de monter.

Texte proposé en complément de l'article 4.4.1 des Règlements Sportifs du District :

Le présent sous-article s'applique tant aux équipes masculines qu'aux équipes féminines.

a) Général

- Accession en R3 de Ligue : 4 montées de D1 en R3 de Ligue, les deux premiers de chaque poule.
- En l'absence de montée d'un Club du District de U20 R1, montée du vainqueur du match de barrage opposant les troisièmes de Seniors D1.
- Si une équipe ne peut accéder par dispositions réglementaires, il sera fait appel à la suivante au classement de la poule sans pouvoir aller au-delà du 4ème. Dans ce cas, le barrage pourra être organisé entre le 3ème d'une poule et le 4ème de l'autre, voire entre les deux 4èmes ou, à l'extrême, entre le 3ème et le 4ème d'une même poule pour obtenir le nombre de 5 montées.
- Les quatre derniers de chaque poule descendent en D2 (sauf application de l'article 4.1 des présents règlements). Cette catégorie ne peut dépasser 24 Clubs sauf circonstances exceptionnelles.
- Le titre de "champion de Lyon et du Rhône" est décerné au vainqueur de la finale opposant chaque fin de saison le premier de chaque poule.
- Les rencontres de finale D1 et de barrage se déroulent sans prolongations. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire il est procédé directement à une épreuve de tirs au but.
- **Toute équipe qui refusera de participer à un match de barrage, finale de Championnat ou un match d'appui se verra appliquer la règle du forfait et sera interdite de montée, même si elle en avait acquis le droit en fin de saison.**

...

*Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°1 : approuvé à l'unanimité – Application immédiate*

**Vœu n°2 - Présenté par la Commission Technique et des Jeunes**

***Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 02/06/25***

**Règlements sportifs - Article 4 - Ascension et descente : règles générales, critères**

**4.4.1 Séniors D1 : 24 clubs (2 poules de 12)**

**b) Obligation des clubs**

Les réserves concernant ces dispositions ne sont pas valables.

Concernant les poules D1 Seniors, l'éducateur de l'équipe doit être titulaire du **CFF3 DF Coach Séniors** (ou équivalent d'actualité lors de la saison en cours) et d'une « licence Educateur Fédéral ». Présence obligatoire lors du match (inscrit sur la feuille de match).

**c) Dérogations**

Les dérogations sont étudiées et accordées par la Commission d'Encadrement Technique du District (sous-commission de la Commission Technique et des Jeunes). Le Club qui sollicite une dérogation doit le faire par écrit 60 jours au plus tard après la première journée de championnat. Le Club accédant en D1 peut être autorisé sur demande écrite auprès de la Commission Technique et des Jeunes du District à ne pas utiliser durant la première saison d'accession les services d'un **CFF3 DF Coach Séniors** (ou équivalent d'actualité lors de la saison en cours) si l'éducateur qui a fait accéder son équipe reste l'éducateur de celle-ci. Cette disposition n'est valable qu'une saison. Il s'agit de mesures incitatives visant à un meilleur encadrement des équipes du District. Les éventuelles sanctions sont fixées par le Comité Directeur.

#### **4.5.1 U20 D1 : 24 clubs (2 poules de 12)**

##### **b) Obligation des clubs**

Les réserves concernant ces dispositions ne sont pas valables.

Poule U20 D1 : l'éducateur de l'équipe doit être titulaire du ~~CFF3~~ **CFF3 CFI Séniors** (ou équivalent d'actualité lors de la saison en cours) et d'une licence Educateur Fédéral avec présence obligatoire lors des matchs (et inscrit sur la feuille de match).

##### **c) Dérogations**

Les dérogations sont étudiées et accordées par la Commission d'encadrement technique du District (sous-commission de la Commission technique et des jeunes). Le Club qui sollicite une dérogation doit le faire par écrit 60 jours au plus tard après la première journée de championnat. Le Club accédant en D1 peut être autorisé sur demande écrite auprès de la Commission technique et des jeunes du District à ne pas utiliser durant la première saison d'accession les services d'un ~~CFF3~~ **CFF3 CFI Séniors** (ou équivalent d'actualité lors de la saison en cours) si l'éducateur qui a fait accéder son équipe reste l'éducateur de celle-ci. Cette disposition n'est valable qu'une saison. Il s'agit de mesures incitatives visant à un meilleur encadrement des équipes du District. Les éventuelles sanctions sont fixées par le Comité Directeur.

#### **4.6.1 U17 D1 : 24 Clubs (2 poules de 12)**

##### **b) Obligation des clubs**

Les réserves concernant cette disposition ne sont pas valables.

En poule U17 D1 : l'éducateur de l'équipe doit être titulaire du ~~CFF2~~ **CFF2 CFI U14-U19** (ou équivalent d'actualité lors de la saison en cours) et d'une licence Educateur Fédéral. Présence obligatoire lors des matchs (inscrit sur la feuille de match).

##### **c) Dérogations**

Les dérogations sont étudiées et accordées par la Commission d'encadrement technique du District (sous-commission de la Commission technique et des jeunes). Le Club qui sollicite une dérogation doit le faire par écrit 60 jours au plus tard après la première journée de championnat. Le Club accédant en D1 peut être autorisé sur demande écrite auprès de la Commission technique et des jeunes du District à ne pas utiliser durant la première saison d'accession les services d'un ~~CFF2~~ **CFF2 CFI U14-U19** (ou équivalent d'actualité lors de la saison en cours) si l'éducateur qui a fait accéder son équipe reste l'éducateur de celle-ci. Cette disposition n'est valable qu'une saison. Il s'agit de mesures incitatives visant à un meilleur encadrement des équipes du District. Les éventuelles sanctions sont fixées par le Comité Directeur.

#### **4.7.1 U15 D1 : 24 Clubs (2 poules de 12)**

##### **b) Obligation des clubs**

Les réserves concernant ces dispositions ne sont pas valables.

Poules U15 D1 : l'éducateur de l'équipe doit être titulaire du ~~CFF2~~ **CFF2 CFI U14-U19** et d'une licence Educateur Fédéral. Présence obligatoire lors des matchs (inscrit sur la feuille de match).

##### **c) Dérogations**

Les dérogations sont étudiées et accordées par la Commission d'encadrement technique du District (sous-commission de la Commission technique et des jeunes). Le Club qui sollicite une dérogation doit le faire par écrit 60 jours au plus tard après la première journée de championnat. Le Club accédant en D1 peut être autorisé sur demande écrite auprès de la Commission technique et des jeunes du District à ne pas utiliser durant la première saison d'accession les services d'un ~~CFF2~~ **CFF2 CFI U14-U19** si l'éducateur qui a fait accéder son équipe reste l'éducateur de celle-ci. Cette disposition n'est valable qu'une saison. Il s'agit de mesures incitatives visant à un meilleur encadrement des équipes du District. Les éventuelles sanctions sont fixées par le Comité Directeur.

#### **4.8.1 Championnat féminin seniors à 11**

##### **c) Obligation des clubs**

*Les réserves concernant ces dispositions ne sont pas valables.*

*Poules D1F : l'éducateur de l'équipe doit être titulaire du CFI séniors et d'une licence Educateur Fédéral. Présence obligatoire lors des matchs (inscrit sur la feuille de match).*

#### *c) Dérogations*

*Les dérogations sont étudiées et accordées par la Commission d'encadrement technique du District (sous-commission de la Commission technique et des jeunes). Le Club qui sollicite une dérogation doit le faire par écrit 60 jours au plus tard après la première journée de championnat. Le Club accédant en D1 peut être autorisé sur demande écrite auprès de la Commission technique et des jeunes du District à ne pas utiliser durant la première saison d'accession les services d'un CFI Séniors si l'éducateur qui a fait accéder son équipe reste l'éducateur de celle-ci. Cette disposition n'est valable qu'une saison. Il s'agit de mesures incitatives visant à un meilleur encadrement des équipes du District. Les éventuelles sanctions sont fixées par le Comité Directeur.*

### **Le Foot Diversifié : FUTSAL**

Article 3 - Engagements

#### 3.4.1 Obligation des clubs

Pour s'inscrire en début de saison et participer au championnat futsal, les clubs doivent indiquer impérativement :

- la salle intercommunale, communale ou privée qui leur est dévolue
- les horaires d'utilisation de leur salle pour les entraînements
- les horaires des rencontres pour la saison à venir

Tous les clubs engagés en D1 auront l'obligation de présenter un arbitre Futsal ou l'inscription d'un candidat arbitre Futsal qui devra ensuite réussir la certification avant la date limite des inscriptions

*Poules D1F : l'éducateur de l'équipe doit être titulaire du CFI Futsal U18-Séniors et d'une licence Educateur Fédéral. Présence obligatoire lors des matchs (inscrit sur la feuille de match).*

*Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°2 : approuvé à la majorité moins 3 abstentions et 2 contres – Application 1<sup>er</sup> juillet 2025*

#### **Vœu n°3 - Présenté par la Commission Futsal**

***Vœu approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur du 02/06/25***

#### **Accumulation des cartons rouges en Futsal**

Afin de prendre en compte la différence du nombre de joueurs en Futsal (minimum 5) par rapport au foot Libre (minimum 11) pour la gestion de l'accumulation de cartons rouges ou d'incidents, la commission Futsal propose de compléter comme suit l'article D des règlements de la lutte contre la violence :

#### **D) ACCUMULATION DE CARTONS ROUGES (exclusions) OU D'INCIDENTS (avant, pendant et après match) POUR UNE MÊME EQUIPE**

Retrait de 1 point au 4ème carton rouge ou incident -> **3ème carton en Futsal**

Retrait de 1 point supplémentaire pour toute nouvelle exclusion ou tout nouvel incident

Mise hors compétitions de l'équipe au 8ème carton rouge ou incident -> **6ème carton rouge en Futsal**, (contrairement à l'article A)II)a), maintien de l'application du règlement du forfait général Seniors ou Jeunes selon l'équipe concernée - AG 23/06/2012)

La mise hors compétitions s'applique du jour où le 8ème carton rouge ou incident est intervenu -> **6ème carton rouge ou incident en Futsal**

Rétrogradation de l'équipe (de 2 séries si, dans les 3 dernières journées, l'équipe est déjà sportivement rétrogradée au moment où le 8ème carton rouge ou incident est intervenu -> **6ème en Futsal**)

Si une équipe atteignant 7 cartons rouges ou incidents -> **5 en futsal** décide de faire forfait général dans les 3 dernières journées, elle sera automatiquement rétrogradée de 2 (DEUX) séries

NB : ne seront comptabilisés que les cartons rouges ou incidents ayant fait l'objet d'une décision ou d'un rapport d'un arbitre officiel lors d'un match de championnat et dans la limite de 4 comptabilisations pour une même rencontre -> **3 en futsal**

*Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°3 : approuvé à la majorité moins 9 abstentions et 4 contres – Application 1<sup>er</sup> juillet 2025*

#### **Vœu n°4 - AFV COLOMBIER SAUGNIEU**

***Avis défavorable du Comité Directeur du 02/06/25***

**Suppression du calendrier vétérans sur la base de 12 équipes** alors que les poules sont composées de 9, 10 ou 11 équipes, pour ramener ce calendrier à 11 équipes au maximum

Motivation :

Il y a 60 équipes en championnat vétérans dont :

10 en poule A

11 en poule B

9 en poule C

9 en poule D

11 en poule E

10 en poule F

Le calendrier actuel fait que les poules de 9 équipes ont 6 vendredi "exempt", les poules de 10 ont 4 vendredi "exempt"

Selon le calendrier il arrive de devoir jouer début janvier et ne plus jouer sur avril et mai

Le Club de AFV COLOMBIER SAUGNIEU n'est pas présent à l'AG.

Réponse de Lakhdar TOUATI : « Le Championnat Vétérans (comme les Championnats de dernières divisions) est établi en fonction des engagements souvent tardifs, il faut aussi le reconnaître, et répond à un format de 10 équipes sur un calendrier de 22 journées. Cela permet :

- de répondre à la plupart des Clubs sur un nombre de rencontres trop importantes et régulières
- de ne laisser aucune équipe sur le bord du terrain

Si je reprends l'intitulé du vœu, la base de calcul à 11 équipes ne changera rien aux modalités actuelles (car 1 équipe de nouera pas chaque week-end : exempt). Fermer les poules à 10 équipes (18 journées) pourrait empêcher l'engagement tardif de certaines équipes, ce qui n'est pas la philosophie du District pour cette catégorie.

Sur le dernier point et pour rappel, les dates du calendrier sont arrêtées lors de la réunion avec les Clubs présents (dont AFV COLOMBIER qui participe chaque année) et sur validation de ces mêmes représentants de Clubs.

Pour finir, malheureusement, la Commission n'est pas responsable des forfaits d'équipes en cours de saison... et ne peut qu'encourager les équipes qui s'engagent à bien étudier leur capacité à participer toute la saison. »

*Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°4 : refusé à la majorité moins 8 pour*

#### **Vœu n°5 - BESSEY**

***Avis défavorable du Comité Directeur du 02/06/25***

La situation économique actuelle tant des finances publiques que de nos clubs du DLR, nous amène à réfléchir à quelques propositions de solutions pour équilibrer nos budgets et nos coûts de déplacement.

Nous avons donc étudié l'éventualité de regrouper par **secteur géographique les poules D3, voire D2**, à l'instar de ce qui existe déjà pour les poules de D4.

De plus, l'impact bénéfique écologique serait bien évidemment indéniable, en limitant grandement nos déplacements.

Ceci nous amène donc à proposer le vœu suivant en ce sens, conformément à l'article 12 des nouveaux statuts du District.

Proposition :

A partir de la saison 2025/2026, Tirage des poules de D3, et éventuellement de D2, par secteur géographique, en SENIORS, à l'instar de qui existe déjà dans les dernières séries du DLR

Réponse de Lakhdar TOUATI : « Je voudrais juste faire une correction sur l'intitulé du vœu concernant les Seniors D3. Actuellement les poules des Seniors D3 dont déjà indirectement dans ce format géographique « réduit », puisqu'en fonction de leur situation et de leur Groupement, les équipes sont réparties en zone nord et zone sud (Lyon Métropole étant au centre des Groupements) le tunnel de Fourvière la frontière. Ensuite un tirage intégral est effectué.

Concernant la D2, la Commission vous interpelle sur le fait que ce format de compétitions conduirait à des minis « derbys » répétés tout au long de la saison et à un championnat qui varierait peu d'une saison à l'autre. N'oublions pas que la D2 ouvre au plus haut niveau de notre championnat et se doit de préparer vos équipes à rencontrer les meilleurs oppositions sur l'ensemble du Département et la proche périphérie. »

*Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°5 : refusé à la majorité : 26 pour, 45 contres et 88 abstentions*

#### **Vœu n°6 - OLYMPIQUE LYON SUD**

***Avis du Comité Directeur du 02/06/25 : dossier à traiter par le groupe de travail constitué sur les Championnats***

#### **Complément du vœu de la commission des Compétitions à l'AG du 7 décembre 2024**

A ce jour, lorsqu'une équipe **U18 R2 de Ligue est rétrogradée**, elle intègre la saison suivante le championnat U20 D1 de notre District. Ce qui est, certes logique dans le cadre de la réforme des championnats de jeunes avec le principe de continuité générationnelle, mais cela ne solutionne pas la possibilité d'un club de retrouver le championnat U18 R2 rapidement.

La solution consiste donc à proposer à un club qui voit son équipe U18 R2 rétrogradée de choisir entre une descente en U20 D1 comme c'est le cas à ce jour, ou une descente en U17 D1 ce qui lui permettra ainsi de jouer la montée la saison suivante.

Réponse du Président Arsène MEYER : « C'est le même texte que les U16 R2 que nous avons très largement adopté le 07/12/24 à OULLINS PIERRE BENITE.

Au départ le Comité Directeur n'avait pas d'avis car nous avons une réunion de travail animée par Lakhdar. Depuis le Bureau s'est réuni lundi et a affiné un peu sa réponse en mettant un avis favorable car nous avons fait toutes les simulations possibles et inimaginables pour voir si ce vœu est réalisable. Il est donc réalisable donc je vous laisse voter. »

*Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°6 : approuvé à la majorité moins 6 abstentions – Application immédiate*

### **Vœu n°7 - OLYMPIC SATHONAY CAMP**

***Avis défavorable du Comité Directeur du 02/06/25***

La catégories U15F et U18F offrent deux possibilités de championnat, à 8 ou à 11.

Afin de pouvoir faciliter la gestion de début de saison, les championnats à 8 ont démarré (le 21-22.09) une semaine après les championnats à 11 (le 27.28.09) pour cette saison 2024-2025.

Il serait logique que ce décalage soit aussi présent sur la catégorie Séniors F.

Vœu club :

**Demande d'harmonisation de toutes les dates de début de saison des catégories U15F, U18F et Seniors F, comme suit :**

- **Tous les championnats à 11 des 3 catégories démarrent le 3e week-end de septembre**
- **Tous les championnats à 8 des 3 catégories démarrent le 4e week-end de septembre**

Réponse de Lakhdar TOUATI : « J'ai répondu à ce point en même temps que le vœu de COLOMBIER. Le calendrier (début de championnat...) est discuté, validé los de la réunion annuelle et tient aussi compte des aléas présentés par les différentes Commissions du District et du format calendaire en fonction du nombre d'équipes engagées. D'où l'importance de participer à celle-ci ! Nous avons pu en discuter avec le Secrétaire de l'OLYMPIC SATHONAY CAMP présent sur la dernière réunion. La Commission entend le message du Club. »

*Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°7 : refusé à la majorité moins 7 pour et 31 abstentions*

### **Vœu n°8 - AS ST FORGEUX**

***Avis défavorable du Comité Directeur du 02/06/25***

Notre vœu serait de récompenser les clubs ne prenant pas de carton rouge durant la saison en championnat.

Le règlement réprime les équipes ne respectant pas le fair-play, pourquoi ne pas féliciter les clubs exemplaires, respectant les adversaires, les arbitres, les supporters par 1 point supplémentaire en championnat.

Réponse du Président Arsène MEYER : « Si ce vœu devait être adopté il ne serait pas simple à gérer mais on respecte la démocratie. Ce vœu ne s'appliquera que équipe par équipe. »

*Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°8 : approuvé à la majorité : 54 pour, 37 contres et 27 abstentions – Application 1<sup>er</sup> juillet 2025*

### **Vœu n°9 - VENISSIEUX FC**

***Ceci n'est pas un vœu mais un souhait déjà réalisé***

Au regard de notre expérience de terrain et des retours réguliers que nous recevons de nos éducateurs, joueurs et parents, il nous semble pertinent d'ouvrir une réflexion commune afin d'évaluer la cohérence, l'attractivité et l'efficacité des compétitions existantes, ainsi que les liens avec la Ligue AURA.

Dans cette perspective, nous proposons la **mise en place d'un groupe de travail réunissant des représentants de nos clubs ainsi que les techniciens du District, afin de formuler ensemble des pistes d'amélioration concrètes et constructives.**

Notre objectif est de contribuer, aux côtés du District, à l'élaboration d'une offre de compétitions jeunes plus adaptée aux réalités actuelles, porteuse de sens pour les clubs et motivante pour les jeunes joueurs.

*Vœu retiré par le Club de VENISSIEUX FC mais un groupe de travail a déjà été créé pour faire un point sur les Championnats. Une réunion a déjà eu lieu et d'autres sont prévues en septembre.*

#### **Vœu n°10 - VENISSIEUX FC**

***Réponse du Comité Directeur : la Ligue comme le District de Lyon et du Rhône avons la même position. Le Président du District rappellera lors de l'AG le texte adopté.***

Vœu déjà posé à l'AG du 07/12/24 à OULLINS PIERRE BENITE concernant les équipements des joueurs.

*Vœu retiré par le Club de VENISSIEUX FC*

Le Président Arsène MEYER rappelle ce qui est autorisé. Le port des collants est autorisé en Foot d'Animation du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février. Et en Foot à 11 cela est autorisé également sur la même période uniquement si l'Arbitre l'autorise. Ces dispositions ont été adoptées au niveau de la Ligue.

#### **Vœu n°11 – présenté par le Comité Directeur**

##### ***Vœu de dernière minute***

Mise en place du carton violet.

Quelques explications sont données par Laurent CHABAUD et Martine GRANOTTIER : « Le carton violet est une conséquence du colloque sur la sécurité mis en place en janvier. Une trentaine de Clubs avaient participé. On a pris toutes les idées des Clubs, on a compilé tout ça. On voulait d'ici la fin de saison mettre en place une mesure simple et qui rentre dans le cadre de la sécurité des matchs, d'où le carton violet. L'Arbitre a la possibilité de sortir un carton violet, si c'est le cas le match est arrêté pendant 5 minutes. Chaque équipe se met dans sa surface de réparation. En fonction de l'évènement, problème de spectateurs, de joueurs... l'Arbitre fait venir dans le rond central les Dirigeants, les Délégués, les Messieurs Sécurité des Clubs pour que le match puisse redémarrer dans des conditions normales et surtout puisse se terminer. Cette initiative a été mise en place sur les 4 dernières journées des Seniors D2, soit 48 matchs. Le carton violet a été sorti 3 fois entre la 60<sup>ème</sup> et 65<sup>ème</sup> minute. Ces 3 matchs se sont terminés normalement, dans de bonnes conditions sans aucun carton supplémentaire. Au vu du test sur la fin de saison, on souhaite le mettre en place sur les compétitions Seniors D1, D2 et D3. Ce carton n'a aucun coût pour le Club. »

*Vote de l'AG pour l'approbation du vœu n°11 : approuvé à la majorité moins 3 abstentions – Application 1<sup>er</sup> juillet 2025*

#### **Informations diverses – Feuille de route Football d'Animation**

Quelques informations données par Martine GRANOTTIER : « Comme vous le saviez la feuille de route sur le Foot d'Animation était dans le projet de la mandature pour 2024-2028. Nous avons travaillé tous ensemble depuis le mois de septembre, Commission PSEM, Commission Technique, les Groupements, Zachary également pour tout ce qui est mise en page. On voulait quelque chose de ludique pour les Clubs. Elle a été testée sur la dernière phase des plateaux, depuis le mois de fin février jusqu'à mai. Chaque Groupement a choisi 4 Clubs pour faire des tests. Les retours ont été très positifs et favorables, donc on a décidé de faire deux feuilles de route distinctes. Une qui concerne les clubs, avec ce qu'ils doivent mettre en face, et une qui concerne les joueurs et les accompagnants.

Cette feuille de route a été également demandée par notre colloque sécurité de janvier dernier. Les clubs étaient favorables également pour qu'il y ait une feuille de route Foot d'Animation car il y a eu une recrudescence énorme d'incivilités, notamment par les mauvais comportements des parents. Comme on a pu le voir ces derniers temps sur les tournois U6, U9 et U11. Donc on pense que cette feuille ne fera peut-être pas de miracle, mais elle nous aidera à mettre des choses en place, et surtout à faire passer des messages. Voilà tout ce qui est sur la mise en place de cette feuille de route, sur son écriture. Concernant sa mise en place, elle va être distribuée dans les AG de Groupement de début de saison. C'est présenté sur un format A3, donc vous aurez deux formats A3, une pour le club et l'éducateur, et une concernant les joueurs et les accompagnants. Ces feuilles de route sont plastifiées. Vous pourrez également les télécharger sur le site du district, à partir du mois de septembre. On vous conseille vivement de les diffuser au maximum, aux parents, aux enfants, pour leur expliquer également. On a fait quelque chose de simple et facile à comprendre. »

Version du 02/06/25

**LE/LA JOUEUR(EUSE) ET SON ACCOMPAGNANT(E) :**

### En dehors des terrains

Je suis un ou une accompagnant(e), je me dois de :

- Être présent aux réunions organisées par le club
- Avertir l'éducateur(rice) en cas d'absence de l'enfant
- M'impliquer dans la vie du club
- Echanger régulièrement avec le club ou l'éducateur(rice)

### Sur les terrains

Je suis un ou une accompagnant(e), je me dois de :

- Respecter les horaires
- M'assurer que l'enfant a son matériel
- Participer et aider à la gestion du covoiturage
- Rester derrière les mains courantes (ne pas entrer sur le terrain)
- Adopter une bonne attitude (j'encourage sans donner de consignes)
- Ne pas interférer lors des séances d'entraînements ou matchs







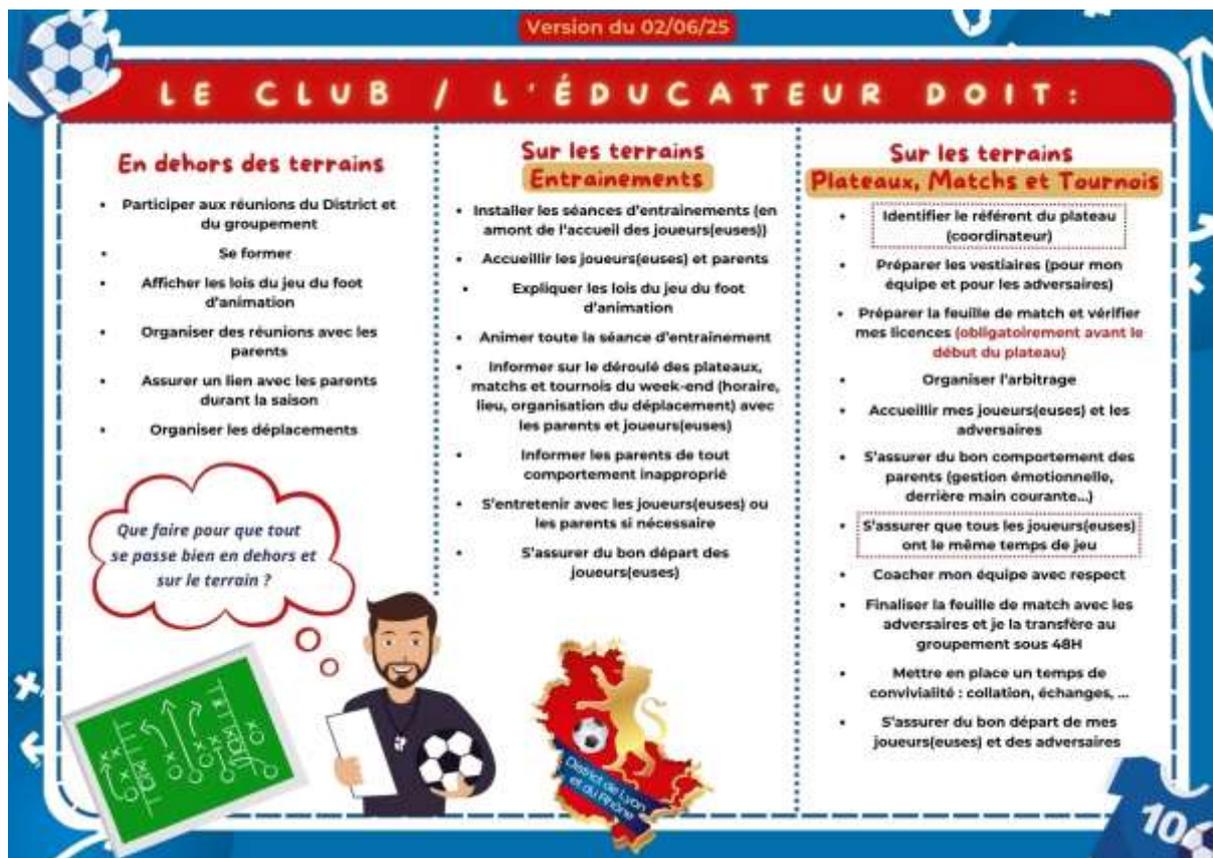




Tenue complète :  
maillot, short, chaussettes, protèges tibias, crampons  
+ gourde nominative

Je suis joueur ou joueuse, je me dois de :

- Ecouter mon éducateur(rice)
- Respecter mes partenaires, adversaires et arbitres
- Rester au temps de convivialité
- M'assurer d'avoir pris connaissance des rencontres du week-end (lieu, horaire et transport)



Le Président Arsène MEYER remercie Martine GRANOTTIER et Laurent COSTANZA pour le travail fait avec la complicité des Clubs. C'est un travail commun.

### Informations diverses – Le Foot à l'école

Un film de présentation sur le Foot à l'école tourné à BRON TERRAILLON est diffusé.

Des informations sont ensuite données par Alexandre BERNHARD, Educateur Sportif au District et référent du dossier Foot à l'école.

L'objectif pour les écoles est de se rapprocher des Clubs pour mettre les compétences techniques des Clubs au service des écoles pour aider les instituteurs à animer des séances Foot. Et surtout, créer une vraie porte d'entrée pour augmenter les licenciées Féminines dans les Clubs. Montrer dans les écoles que le Foot est une disponible pour toutes et tous. Le Foot à l'école s'est aujourd'hui 5 000 classes en école primaire sur toute la France, une cinquantaine de classes au niveau du District.

### Informations diverses – Réforme pratique U13

Présentation par Farès HACHAICHI, CTD DAP du District.



## Réflexion de la DTN et LAuRAFoot

La **Direction Technique Nationale** (DTN) travaille sur une réforme des pratiques jeunes prévue en 2026-2027

La **Ligue Auvergne Rhône Alpes** (LAuRA) réfléchit donc à adapter sa Pratique U13 ELITE REGIONALE en modifiant le format du critérium régional U13 en 2026-2027

C'est ce contexte qui nous amène à réfléchir pour proposer une **nouvelle organisation** de notre pratique départementale dès la saison prochaine



## Timeline du projet de réforme



## Etape 1 = Table Ronde – Janvier 2025

### Problèmes identifiés :



- Niveau hétérogène dans nos championnats
- Les meilleures équipes ne se rencontrent plus
- Absence de transition progressive entre foot à 8 et foot à 11
- Critères d'accès aux compétitions régionales ou élites inadaptés



## Etape 2 = Réforme de la Pratique U13

### Les nouvelles orientations



## Organisation de la pratique

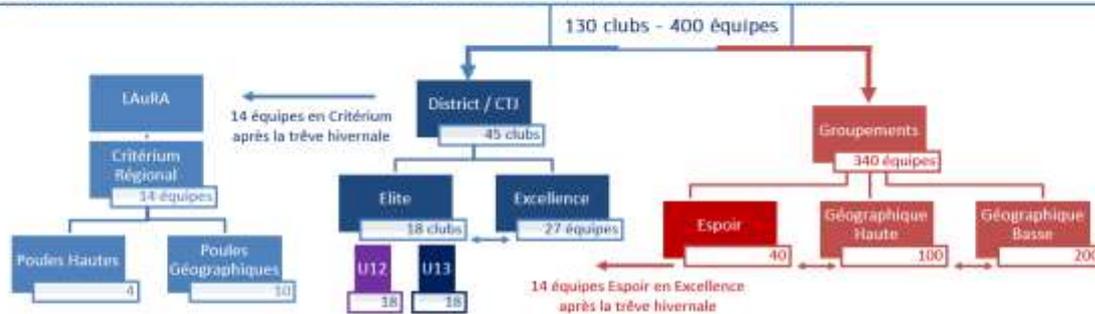
**Positionnement du club** sur le niveau de son équipe U13-1 lors des engagements (juin-juillet) :

1. Elite (Equivalent Critérium régional)
2. Excellence (Equivalent Poules Label)
3. Espoir (Poule haute dans son groupement)
4. Groupement (Poule géographique dans son groupement - niveau intermédiaire ou poule basse)

Accès Niveau **Elite et Excellence** : Définis par différents **critères** (cf. slide suivante)

Poules **Espoir** : Positionnement du club + Avis du Groupement et du Référént Technique

**Régulation** en cours de saison selon le niveau des équipes lors de la 1<sup>ère</sup> phase



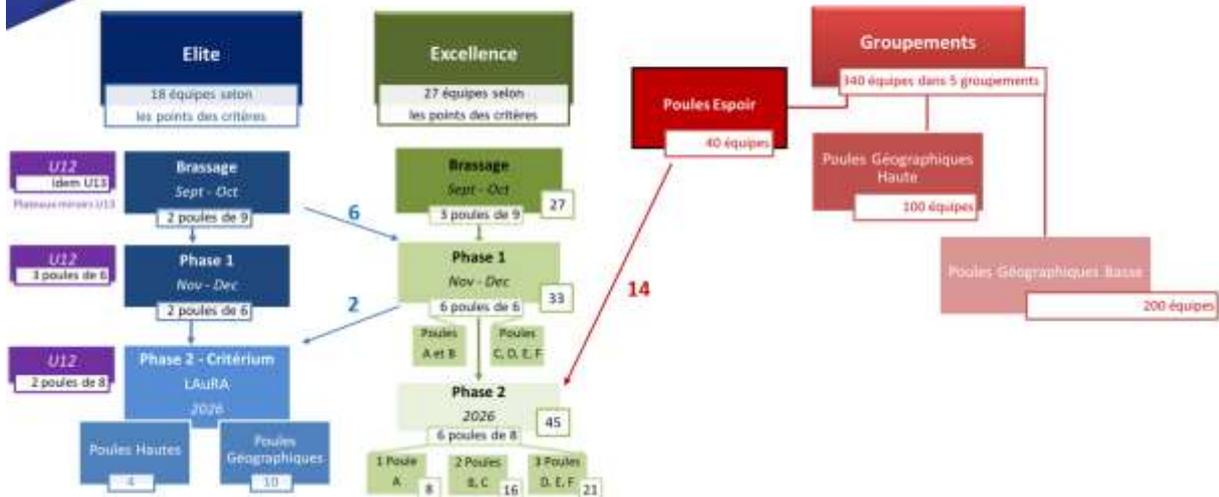
## Critères d'accès

*Un système de points pour définir les équipes Elite et Excellence*





## Format de la pratique

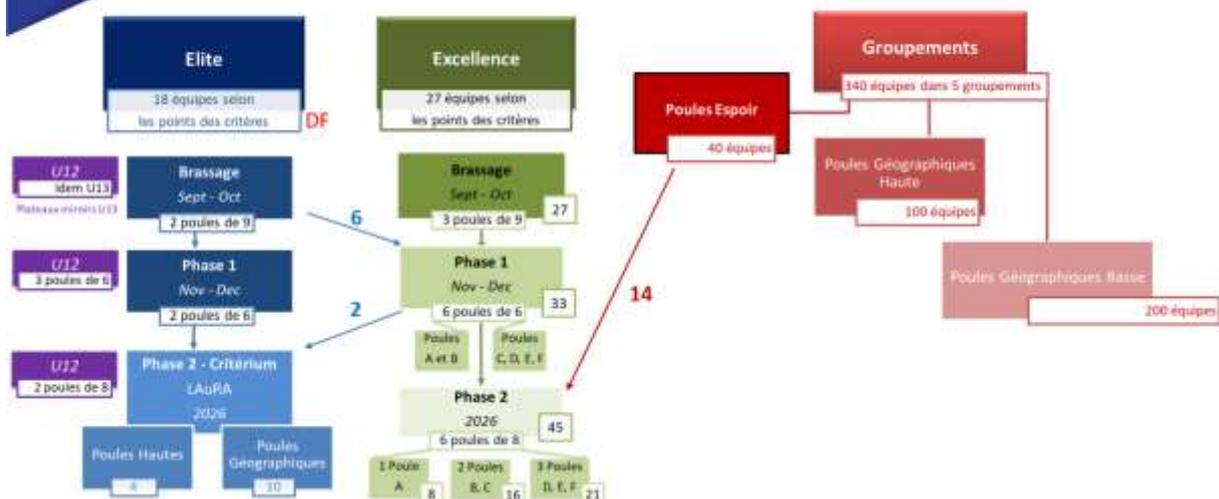


## U13 - Gestion District

## Format de la pratique



## Format de la pratique





# Calendrier 2025-2026 - Phase 1

**Calendrier Football d'Animation D.L.R. 2025-2026**

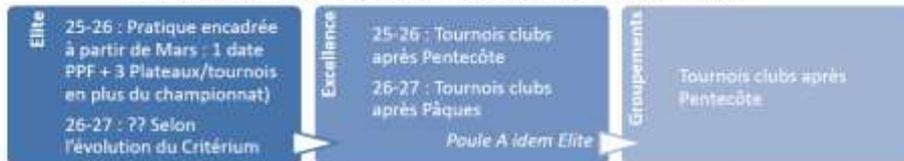
	SEPT				OCT				NOV				DEC				JAN					
	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S		
	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	30
<b>PPF</b>					PPF Interclubs										PPF Futsal						PPF Futsal	PPF Foot
<b>Elite Excellence</b>	Jour Tour Festival 1000		Observations Plateaux U12 et U13						Jour Tour Festival 10													Jour Tour Festival 20
<b>Groupements</b>	Jour Tour Festival 10				PPF Interclubs				Jour Tour Festival 10													Jour Tour Festival 10

Elite et Excellence : Drainage - Plateau de 2 équipes + 4 journées  
 Phase 1 : Elite et Excellence : Pools de 6 + 3 jours aller  
 Groupements - Pools de 8 = 7 journées aller

	FEV				MARS				AVR				MAI				JUN					
	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S				
	7	14	21	28	7	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13			
<b>PPF</b>	PPF Foot5				PPF - Tour 11																	
<b>Elite Excellence</b>	Challenge Foot 3 Géré/Non					Jour Tour Coupe GDF																Jour Tour Coupe GDF
<b>Groupements</b>						Jour Tour Coupe GDF																Jour Tour Coupe GDF

Phase 2 : Pools de 8 = 7 journées aller + journée de clôture

## INTEGRATION PROGRESSIVE PRECONISEE DU FOOT A 11



### Procédure club :

- Form
- Répo

es engagements

Nom du club \*

Positionnement de l'équipe U13-1

Educateur de mon équipe u13

Diplôme CERTIFIE de l'éducateur \*

Remarques diverses

(Poule de groupement haute / Poule de groupement basse / Autres commentaires)

Remarques diverses

Votre réponse

Retour Envoyer Effacer le formulaire

mUXLjY1hpXoAxp9

- Retour sur les positionnements par la Commission Technique le 11 juillet

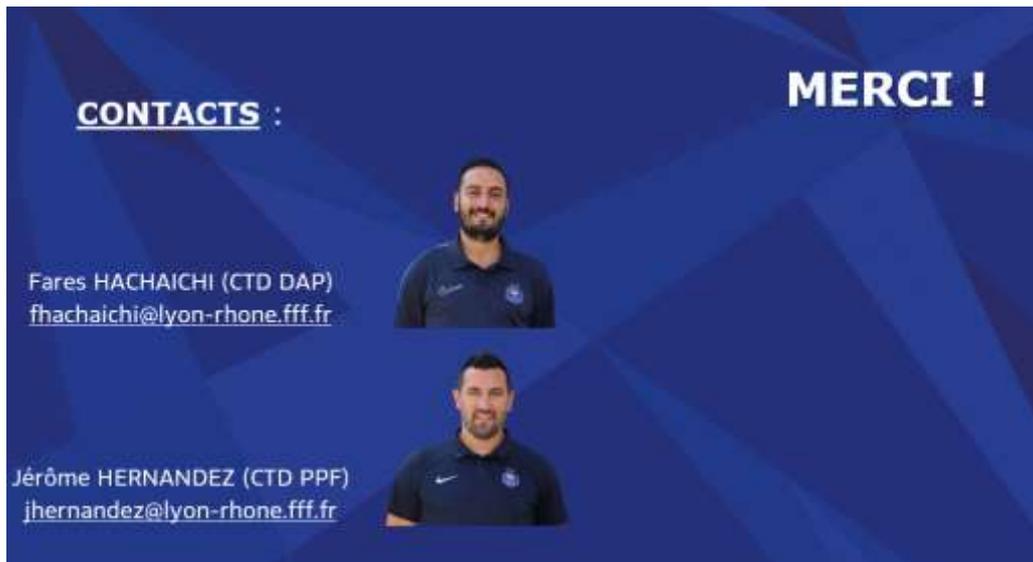


## Engagement automatique pour les équipes U12 « Elite »

*En concordance avec les U13 « Elite »*

## Procédure habituelle pour l'engagement des autres équipes en groupement sur Footclubs

*Pensez à identifier vos desideratas*



### **Informations diverses – Enquête salariés Clubs**

Le Président Arsène MEYER informe les Clubs de l'enquête réalisée sur le nombre de salariés dans les Clubs. On compte plus de 400 salariés dans les Clubs, ce qui est considérable. Sachant qu'on ne parle pas de joueurs payés mais bien de salariés administratifs, techniques ou autres. Qui dit salariés dit contraintes juridiques, donc des conseils seront donnés par le District sur la gestion des RH.

### **Informations diverses – Modifications de textes LAuRA Foot / FFF**

Il a été décidé de présenter toutes les modifications de textes votées à l'Assemblée Fédérale et à l'AG de la Ligue lors des AG des Groupements de début de saison.

Une dernière information est donnée par le Président Arsène MEYER. La Fédération a créé un groupe de travail de réflexion en sollicitant les Clubs de toute la France. Plus de 500 Clubs ont répondu. Un tirage au sort a été effectué le 12/06 pour qu'il y ait une répartition nationale, en tenant compte aussi du nombre de licenciés des Clubs. Ces Clubs seront invités à des réunions de travail. Dans notre District, nous avons 3 Clubs sélectionnés, POUILLY POMMIERS, DOMTAC et BRON TERRAILLON. Bravo pour ceux qui ont candidaté. C'est très bien que le Rhône soit largement représenté pour faire évoluer notre beau sport.

Le Président Arsène MEYER demande à tous les Clubs de rendre en sortant les bulletins jaunes et les badges afin de faire un pointage en fin d'AG.

L'ordre du jour étant épuisé le Président Arsène MEYER clôt l'Assemblée Générale à 22 h 07 et remercie le Club de CALUIRE SC d'offrir l'apéritif.